

COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL
Séance du 04 septembre 2025

Sont présents :

Administration communale d'Anderlecht

Présidente M^{me} CARLIER
Secrétaire M^{me} VERSTRAETEN
Urbanisme M. BREYNE

Bruxelles Urbanisme & Patrimoine – Direction de l'Urbanisme

M^{me} HANSON

Bruxelles Urbanisme & Patrimoine – Direction des Monuments et Sites

M. DESWAEF

Bruxelles Environnement

M. MOENECLAHEY

DOSSIER

PV06	Demande de permis d'urbanisme introduite par ASSOCIATION ISLAMIQUE RIDA A.S.B.L.
Objet de la demande	Transformer les bâtiments existants en 2 appartements, centre médical et un centre de formation + rehausser un bâtiment pour y créer 3 appartements.
Adresse	Rue Docteur De Meersman n°35
PRAS	Zone mixte

COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL
Séance du 04 septembre 2025

EXAMEN DU DOSSIER PAR LA COMMISSION

A. REMARQUES ET/OU PLAINTES ARRIVEES A L'ADMINISTRATION :

L'enquête publique n'a fait l'objet d'aucune réaction.

**B. PERSONNES QUI ONT DEMANDE A ETRE ENTENDUES ET QUI SONT
CONVOQUEES :**

Le demandeur et l'architecte ont été entendus.

COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL
Séance du 04 septembre 2025

DÉCIDE

AVIS MOTIVÉ DE LA COMMISSION

- Qu'au vue des multiples connexions avec le bâtiment situé au n°33 le seuil de 1000 m² d'équipement est dépassé et qu'un rapport d'incidence est nécessaire ;
- Que dès lors l'autorité délivrante n'est pas la même ;
- Que la Commission de Concertation ne peut et ne sait statuer sur la demande en l'état ;
- Qu'il est demandé de retiré la demande actuelle en envoyant un mail ou un courrier à l'attention du service permis d'urbanisme ;
- Qu'un nouveau dossier doit être introduit auprès de la région ;

INSTANCES :

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANDERLECHT

Présidente	M ^{me} CARLIER	
Secrétaire	M ^{me} VERSTRAETEN	
Urbanisme	M. BREYNE	

ADMINISTRATION RÉGIONALE

Bruxelles Urbanisme & Patrimoine Direction de l'Urbanisme	M ^{me} HANSON	
Bruxelles Urbanisme & Patrimoine Direction du Patrimoine	M. DESWAEF	
Bruxelles Environnement	M. MOENECLAËY	